

Le mot du maire

Enfin l'été! Nous en avons tous un peu assez de cet hiver qui ne voulait pas finir et de ce printemps bizarre! La chaleur et le soleil sont là depuis quelques jours et ils sont annonciateurs de vacances, de fêtes et de repos. Peut-être pas pour tous dans l'immédiat... Je pense en particulier au Comité des Fêtes qui nous prépare de belles fêtes votives (3, 4, 5 juillet). C'est du travail et notre façon de les remercier sera de participer nombreux aux activités du programme.

Après un mois de mai chargé en festivités de toutes sortes, la vie du village a repris son cours. Les divers chantiers se terminent (Chemin de la Fontaine de Clairan, parking Route d'Alès) d'autres vont commencer. L'enquête publique concernant les éoliennes bat son plein... Tout le monde n'est pas venu donner son avis. Elle se terminera le 26 juin.

Les dernières élections européennes ont mis en lumière le besoin d'écologie ressenti par nos concitoyens et par l'électorat du village. Le parc éolien que nous souhaitons créer fait partie de la réponse. J'entends dire ici ou là « Les éoliennes c'est bien, mais pas ici. ». Avec ce genre d'argument, rien n'avancera car il y aura toujours quelqu'un, quelque soit l'endroit pour dire cela. Lorsque la Tour Eiffel a été construite, personne n'en voulait (Trop grande, trop laide, ...etc.). Aujourd'hui, personne ne voudrait la détruire. Je crois qu'il faut dépasser nos sensibilités un peu égoïstes et agir, comme le montre l'excellent film « Home » de Y. Arthus Bertrand, pour que dans les dix années à venir nous inversions la tendance actuelle qui nous conduit vers une catastrophe écologique. Que deviendront les bois des Lens lorsque notre climat sera bouleversé?

D'autre part, devant des choix tels que celui-ci, il nous est interdit d'être tiède et d'attendre que ça se passe. Il faut prendre ses responsabilités!

Un dernier point que j'aimerais clarifier: Les rumeurs et les contre vérités ne sont jamais semences de paix. Chacun d'entre vous peut, à tout moment me rencontrer pour me questionner sur les problèmes de la vie de notre commune. Je répondrai toujours volontiers. Il vaut toujours mieux se renseigner à la source.

Bonne fête votive, bonne réussite aux divers examens pour certains, bonnes vacances à tous.

Cordialement,

Pierre Lucchini

« Fête votive », ça veut dire quoi?

L'excellent site du "Dictionnaire étymologique occitan", Histoire des mots Languedociens nous en dévoile quelques explications : En français ou plutôt français régional l'expression **fête votive** est attestée depuis 1876, propre à certaines régions, avec toujours le sens de « fête patronale » où le patron n'est pas le maire..., mais le saint à qui est dédiée l'église de la paroisse!

Vot, voto "fête locale". Etymologie: latin **votum** "promesse solennelle faite aux Dieux". Alibert donne : *vot* "voeux, souhait désir; ex_voto; pèlerinage; fête votive" et *vota* "fête patronale, fête du village" et *vote* s.m."vote, voix, suffrage". En ancien provençal existait le mot *lo vot* « promesse faite au ciel par laquelle on s'engage à quelque oeuvre non obligée », comme en provençal moderne : *vot, vo, vou* ou dans l'Aveyron *bouot* ou *bot*.

Et l'auteur du dictionnaire termine non sans quelque ironie : "Changement d'époque! J'ai demandé à plusieurs personnes à quoi leur faisait penser le mot « votive » dans "fête votive". La réponse a été : « à la mairie, aux élus, aux votes ». Est ce qu'il y a une différence entre les « promesses faites au ciel » et les "promesses faites aux électeurs" ?"

Numérotation des habitations

La livraison des plaques ne saurait tarder. Nous commencerons la numérotation des habitations au cours de l'été. Elle sera réalisée par le personnel de la mairie.

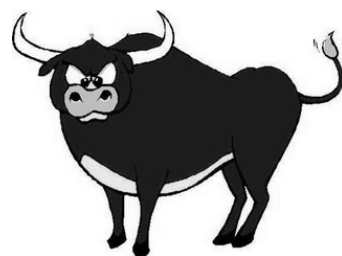
DANS CE NUMÉRO :

<i>Le mot du maire</i>	1
<i>Signification de la « fête votive »</i>	1
<i>Dictons de juin et juillet</i>	1
<i>Numérotation des habitations</i>	1
<i>Internet</i>	2
<i>Des éoliennes dans les Lens</i>	2
<i>Travaux dans les Lens</i>	2
<i>S.E.L. en Gardonnenque</i>	2
<i>Prévention des feux</i>	2
<i>35° anniversaire du Club 3ème âge</i>	2
<i>Défibrateur</i>	2
<i>Programme Fête Votive</i>	3
<i>Débroussaillage obligatoire</i>	3
<i>Renseignements utiles</i>	4

Dictons de juin et juillet

- Qui en juin se porte bien, au temps chaud ne craindra rien.
- Saint-Paul et Pierre pluvieux est pour trente jours dangereux.
- Beau temps trois jours durant avant la Saint-Jean, bon grain pour l'an
- Beau mois de Juin change herbe rare en beau foin.
- Quand le coq en été boit, pluie arrive souvent des fois.
- S'il tonne en juin, il n'y aura pas de vin.
- Ciel de juillet rouge au matin, est un pluvieux voisin
- De juillet la chaleur, fait de septembre la valeur
- Qui veut beau navet, le sème en juillet.
- Le soleil de juillet travaille pour deux.
- Juillet sans orage, famine au village.

Moulézan, j'arrive!



Internet

La nouvelle adresse du BLOG de la mairie est: www.mairiemoulezan.com/blog. Visitez ce blog qui est mis régulièrement à jour et vous informe rapidement de tout ce qui touche à la vie de la commune et de la mairie. Vous y trouverez plusieurs photos.

Prochainement, en liaison avec la Communauté de Commune, un site internet sur Moulézan verra le jour.

L'amélioration du débit de notre réseau ADSL a pris du retard. France Télécom nous le promet fin juin.... Patience.

Enquête publique des éoliennes du bois des Lens

L'enquête publique en cours est prolongée jusqu'au 26 juin. Il reste peu de jours pour les retardataires... Dans ce genre d'enquête, ce sont surtout les détracteurs qui se déplacent. Dans notre cas, il s'agit essentiellement de personnes étrangères au village qui la plupart du temps signent des documents pré-remplis. Ce n'est pas précisément le but d'une enquête publique qui demande que chacun s'exprime librement. Alors j'invite les moulézanais et les moulézanaises qui n'ont pas encore donné leur avis à le faire.....librement.

Rappelons brièvement les caractéristiques principales de ce projet:

Pour des raisons techniques, énergétiques et environnementales, parce qu'elle offre une ressource en vent efficace (contrairement à la plaine), cette zone du Bois des Lens a été choisie. Au fil des études, des concertations et des réflexions avec les services de l'Etat et les organismes compétents sur le risque incendie, la flore, la faune, les chauves souris, les oiseaux, l'acoustique, le patrimoine architectural et archéologique, le paysage, les réseaux, les accès, la sécurité, les servitudes diverses ...etc., le projet a évolué pour devenir finalement celui dont vous trouverez la synthèse sur les documents présentés lors de l'enquête publique.

Dix éoliennes d'une puissance totale de 20 Mégawatts. Le parc permet de couvrir la consommation électrique d'environ 20 000 personnes (hors chauffage) et d'éviter l'émission de 18 400 tonnes de CO2, ce qui correspond au trafic annuel de 6000 véhicules parcourant 15 000 km par an.

L'emprise au sol des éoliennes (plates formes de montage) s'élèvera à environ 3,5 ha. A titre de comparaison, la même puissance électrique installée à partir de panneaux solaires photovoltaïques occuperait plus de 90 ha.

Un projet global de plus de 26 millions d'euros. Un chantier d'environ 3,9 millions d'euros. La création de 3 emplois locaux permanents et du travail pour les entreprises locales pendant le chantier. Au final, environ 80 000 euros supplémentaires, chaque année, pour le budget de la commune. Ce n'est pas négligeable à l'heure où toutes les subventions baissent....

Travaux dans le Bois des Lens

Courant juin-juillet 2009, des travaux d'entretien des pistes DFCI seront réalisés dans le bois des Lens. Ces travaux sont faits avec des tracteurs débroussaillers dont les projections peuvent être dangereuses. Ils se déroulent généralement tous les jours de 06h à 14h. Si possible, éviter de vous promener sur ces zones ou signalez-vous aux conducteurs d'engins qui aura du mal à vous voir pendant son travail.

S.E.L.

Qu'est-ce qu'un SEL? C'est une association qui permet d'échanger des biens et des services sans déboursier un centime. Par exemple, je tonds la pelouse de Paul et quelques jours plus tard, Paul réparera l'ordinateur de Jacques qui viendra repeindre ma salle de bain... etc. Le principe est que les échanges ne sont pas forcément réciproques. Ils sont comptabilisés grâce à une monnaie fictive. Pour plus de renseignement sur le SEL, vous pouvez visiter le site (<http://selidaire.org/spip/>) et si vous voulez participer vous pouvez vous renseigner auprès de Yannick MARION (Gajan) au 0466816610 – myjvc@free.fr

Prévention des feux de forêt

Il est rappelé qu'il est interdit aux propriétaires ou à leurs ayants droit de fumer, de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations ou reboisement du 15 juin au 15 septembre.

En cas de doute, se renseigner à la mairie.

Défibrillateur

Avec l'aide de la Communauté de Communes, la mairie se dotera d'un défibrillateur. Cet équipement peut permettre de sauver la vie d'une personne victime d'un arrêt cardiaque et peut être utilisé par tout le monde. Il ne reste plus, lorsque nous l'aurons, qu'à lui trouver une place dans le village. Des idées?

35ème anniversaire du Club « A cœur joie »

Le club du 3ème âge de Moulézan fêtera son 35ème anniversaire le samedi 27 juin à 18h au foyer communal. Ce sera l'occasion de partager le verre de l'amitié qu'il offrira à la population. Venez nombreux!

Le Point Emploi de la Communauté de Communes

C'est un lieu de rencontre, d'échange, de soutien dans toutes les démarches de recherche d'emploi, de formation ou d'apprentissage. On peut y consulter des offres d'emploi de notre secteur, demander des renseignements sur tout ce qui concerne la formation et l'emploi. La responsable est Isabelle Payen qui vous reçoit:

De 09h à 12h et de 13h30 à 16h30

- Lundi à Lédignan et Domessargues
- Mardi à Saint Geniès de Malgoirès
- Mercredi à Saint Geniès de Malgoirès
- Jeudi à Saint-Mamert et Domessargues
- Vendredi sur rendez-vous

Point Emploi—0466631375/0612531361
pointemploi@leinsgardonnenque.fr

Cet été, à partir du 5 juillet, Stéphanie vous accueillera à l'épicerie du village même le dimanche matin... Qu'on se le dise!

Fête votive de Moulézan du 3 au 5 Juillet 2009

VENDREDI 3 JUILLET

15H30 Concours de Boules 80€ + mises
 Offert par le Café Français Quissac
 18H30 Bandido- **Manade « La Vistrenque »**
 19H00 Apéritif animé par l'orchestre « **Cocktail de Nuit** »
 22H00 Encierro- Manade « La Vistrenque »
 23H00 Bal avec l'orchestre « **COCKTAIL DE NUIT** »



SAMEDI 4 JUILLET

10H00 Déjeuner offert par la Cave de Moulézan
 11H00 Longue- Départ de la Cave Manade « Aubanel »
 12H00 Apéritif Dansant
 15H30 Concours de Boules 80€ + mises
 Offert par Terrassement Fabre Philippe
 18H30 Bandido- **Manade « Aubanel »**
 19H00 Apéritif animé par l'orchestre « **Franck Oriat** »
 22H00 Encierro- Manade « Aubanel »
 23H00 Bal avec l'orchestre « **FRANCK ORIAT** »

DIMANCHE 5 JUILLET

10H00 Déjeuner au Stade offert par la mairie
 11H00 Longue- Départ du Stade Manade « Aubanel »
 12H00 Apéritif avec la **Pena « Meynoise »**
 15H30 Concours de Boules 80€ + mises
 Offert par Terrassement Fabre Philippe
 18H00 Bandido- Manade « Aubanel »
 19H00 Apéritif animé par la **Pena « Meynoise »**
 20H30 Repas de clôture animé par le « **Jazz Band de Nîmes** »

Voici le programme de la fête votive. Elle est animée par le Comité des Fêtes essentiellement composé de la jeunesse de notre village. Participez nombreux, amusez-vous. Le programme est dense et satisfera tout le monde sans aucun doute.

Aubade à la population

Le **samedi 27 juin** le Comité des Fêtes accompagné de la Pena « Meynoise » offrira une aubade à chaque habitant du village. Réservez leur le meilleur accueil et achetez la bonne brioche qu'ils vous proposeront.

ATTENTION: A partir de vendredi 3 juillet midi et jusqu'au dimanche 5 juillet minuit, aucune voiture ne pourra stationner dans le centre du village (Place du pigeonier, Place de l'église).

Chaque matin (Samedi, dimanche et lundi), le village sera nettoyé et lavé à partir de 7h00. Toutes les bonnes volontés sont acceptées...

Débroussaillage: une obligation

Il appartient à chaque propriétaire de parcelles « sensibles » d'assurer un débroussaillage réglementaire pour préserver les zones habitées.

Cela consiste à:

- Éliminer les broussailles, les arbres morts ..
- Mettre à distance les arbres conservés
- Éliminer les rémanents de coupe.

Ce débroussaillage doit se faire sur une profondeur de 50m aux abords des constructions ainsi que sur une profondeur de 10m de part et d'autre des voies privées y donnant accès.

Lorsque les travaux ne peuvent pas être réalisés par le propriétaire, la mairie peut le faire et la facture est à la charge du propriétaire.

Il est rappelé le caractère obligatoire de ces travaux. Renseignez-vous à la mairie en cas de doute.

Résultat des élections européennes (Abst=47,29%)

Tête Liste-Liste	Moulézan	Région - (Sièges)
M. BAUDIS Dominique - Majorité	28.92%	26.89% - (4)
M. BOVE José - Europe Ecologie	19.28%	15.82% - (2)
M. ARIF Kader - PS	13.25%	17.71% - (2)
M. ALIOT Louis - FN	7.23%	5.93%
M. MELENCHON Jean-Luc - PCF et Parti de Gauche	6.63%	8.15% - (1)
Mme MARTIN Myriam - NPA	6.02%	5.61%
M. DREVET Patrice - Alliance Ecologiste Indépendante	6.02%	4.24%
M. ROCHEFORT Robert - MODEM	5.42%	8.60% - (1)
Mme TORREMOCHA Sandra - Lutte Ouvrière	3.01%	1.02%
M. TEMPLE Henri - Debout la République	1.81%	1.28%
M. PUYJALON Eddie - Libertas	1.81%	3.06%
M. MARTINEZ Jean-Claude - L'Europe de la vie	0.60%	0.92%

Annuaire, renseignements utiles



Mairie:	0466778794
Poste Moulézan:	0466776621
Poste Lédignan:	0466569850
Café de la poste	0466778921
Epicerie	0466778742
La Gourmandine	0466775265
Ecole Moulézan:	0466778622
Collège de la Gardonnenque:	0466833060
Déchetterie St Bénézet:	0466565830 Ou 0679891319
Communauté des communes	
Lens-Gardonnenque:	0466630080
Pompiers:	0466834058 ou 18
Gendarmerie St Mamert:	0466811033
Samu:	15
Bus STDG	0466292729
Crèches-Halte Garderies	
St Geniès:	0466816255
Parignargues:	0466632404

Centre Hospitalier de Nîmes:	04 66 68 68 68
Centre Hospitalier d'Alès:	04 66 78 33 33
Centre Anti-Poisons:	04 91 75 25 25
Météo France (Gard):	08 36 68 02 30
Préfecture du Gard:	04 66 36 40 40

Carnet

Naissance: Maely BENOIST née le 12 mai 2009 à 12h31 fille de Sébastien BENOIST et de Sandrine VOISIN domiciliés Chemin des Lens.

Encombrants

Le ramassage des encombrants par le cantonnier a lieu normalement les 1^{er} jeudi de chaque mois. (Prochain passage après la fête le 9 juillet)

Inscription à la mairie (téléphone ou sur place).



**J'aime mon village,
j'aime mon chien,
alors je ramasse!**

Ce bulletin est le votre. Vous pouvez participer à sa rédaction en proposant des articles, des photos, des dessins. Il suffit de les rédiger et de les faire parvenir à la mairie. N'hésitez pas!

Un grand cendrier a été mis en place devant le foyer. Fumeurs, utilisez-le lorsqu'une manifestation a lieu dans ce local. Ne jetez plus vos mégots dans les bacs à fleur. Merci



Mairie:

Ouverture au public:

Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h

Le maire est présent en mairie ces jours là, le mardi de 8h à 12h et le jeudi de 14h à 18h. Il peut vous recevoir en permanence sur RDV.

Bibliothèque:

Lundi de 16h30 à 18h00

Déchetterie:

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Carte de membre obligatoire (à retirer en mairie)

Poste:

Lundi, mercredi, jeudi, samedi: 9h30-11h45

Mardi et vendredi: 9h30-12h00

Sacs poubelles

Evitez de sortir vos sacs le dimanche soir et le jeudi soir à cause des chats et des chiens qui les déchirent la nuit.

Si vous constatez qu'un sac traîne dans le village, signalez le à la mairie.

Inversement, évitez de déposer des ordures près des containers à papiers et bouteilles.

Les bouteilles doivent être déposées à l'intérieur du container et non à l'extérieur. Certains persistent encore!

Les efforts de chacun feront la joie de tous....



**Ne balance pas tes déchets,
juste tes mauvaises habitudes**

**GARDONS NOTRE VILLAGE
PROPRE...!**

CINEMA

**Fin août au foyer: Harry Potter
Le Prince de sang mêlé**



Distribution sacs poubelles:

Mercredi 15/07 de 16h à 18h

Vendredi 17/07 de 09h à 11h

Samedi 18/07 de 09h à 11h

Des étiquettes autocollantes « STOP PUB » pour vos boîtes à lettres sont à votre disposition à la mairie

Si vous avez des souris, des rats dans votre maison ou votre voisinage, signalez le à la mairie qui peut vous fournir des appâts empoisonnés.

On s'interroge parfois les jours fériés sur le ramassage des poubelles. Cette information est valable toute l'année:

En dehors du 25 décembre (Noël) et du 1er janvier (Jour de l'an), le ramassage des poubelles aura lieu pendant les jours habituels.